



volley-ball



Préambule

Les championnats proposés doivent en respectant le principe de l'égalité des chances, permettre à chaque équipe de jouer à son meilleur niveau.

Orientations générales

Chaque équipe doit pouvoir jouer un nombre suffisant de rencontres. Une grande souplesse d'organisation des phases départementales et académiques est laissée aux services UNSS.

Les sections sportives scolaires labellisées par les rectorats, ne peuvent participer qu'au championnat Excellence en minimes et en cadets si elles veulent prétendre à une qualification au championnat de France. Les sections sportives scolaires juniors s'inscrivent obligatoirement dans la catégorie juniors/seniors.

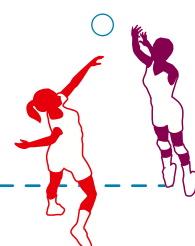
Pour les championnats par équipe d'établissement et excellence, tous les joueurs sont inscrits dans le même établissement.

Organisation générale

L'organisation des phases qualificatives, départementales, académiques et inter-académiques est du ressort des services UNSS concernés, à l'exception de la catégorie excellence cadet(tes) qui est soumise au calendrier spécifique de l'ISF.

A/ Pôle développement

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses animations, notamment dans le jeu à effectif réduit.



Championnat de France UNSS Équipe d'Établissement

Conditions de participation

Toutes les équipes d'association sportive peuvent participer à l'exception :

- de celles comportant des élèves inscrits sur des listes de section sportive scolaire, Pôle Espoir, Pôle France ou listes de Haut Niveau fédérales
- des équipes d'association sportive ayant été qualifiées les 2 années précédentes pour les 1/4 de finale du championnat de France par équipe d'établissement, dans la même catégorie d'âge et de sexe,
- des équipes d'association sportive ayant atteint les 1/2 finales du championnat « Excellence » de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe.

Seule la catégorie juniors/seniors peut accueillir les équipes de sections sportives scolaires juniors.

Volley-Ball à 4 Minimes et Cadets

LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	MF - CF / MG - CG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs maximum dans 2 championnats en filles et 2 championnats en garçons - minimes de collège avec M1, M2, C1 (1 C1 maximum dans la composition d'équipe) - cadet(te)s avec C1, C2, J1 (1 J1 maximum dans la composition d'équipe) Mixité non autorisée
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement
RÈGLEMENT	UNSS 4 x 4
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 de finale, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum par championnat
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS minimes filles Champion de France UNSS minimes garçons Champion de France UNSS cadettes Champion de France UNSS cadets

Volley-Ball à 6 Juniors/seniors

LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	JF - SF / JG - SG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	12 compétiteurs maximum dans 1 championnat en filles et 1 championnat en garçons - juniors/seniors avec J1, J2, S1, S2 Mixité non autorisée Surclassement non autorisé
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement
RÈGLEMENT	FFVB
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 finale, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum par championnat
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS juniors/seniors filles Champion de France UNSS juniors/seniors garçons

Championnat de France UNSS Excellence

Conditions de participation

- toutes les sections sportives scolaires doivent s'engager dans ce championnat
- toutes les équipes d'association sportive peuvent s'inscrire dans ce championnat
- les équipes d'association sportive ayant été qualifiées les 2 années précédentes pour les 1/4 de finale du championnat de France par équipe d'établissement dans la même catégorie d'âge et de sexe doivent s'inscrire dans ce championnat
- les équipes d'association sportive ayant atteint les 1/2 finales du championnat « Excellence » de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe, doivent s'inscrire dans ce championnat.

Dans tous ces cas, une 2^e équipe de la même association sportive pourra s'inscrire en championnat par équipe d'établissement dans la même catégorie d'âge et de sexe, à condition de fournir des listes de joueurs séparées avant le début du championnat.

LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	BF – MF – CF / BG – MG – CG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	12 compétiteurs maximum dans 2 championnats en filles et 2 championnats en garçons - minimales avec B3, M1, M2 - cadets avec M2, C1, C2 Mixité non autorisée
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement
RÈGLEMENT	FFVB
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique, déterminées par la direction nationale UNSS
NOMBRE D'ÉQUIPES	6 à 12 par championnat
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence minimales filles Champion de France UNSS Excellence minimales garçons Champion de France UNSS Excellence cadettes Champion de France UNSS Excellence cadets

C/ Pôle responsabilisation

Se référer au livret « Je suis Jeune Officiel en volley-ball », disponible sur le site de l'UNSS nationale.

Niveau départemental

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
1^{er} arbitre	Mettre les équipes en place Connaître les règles régissant le placement des joueurs en 4/4 et en 6/6 Connaître les règles essentielles du volley régissant les frappes de balle, les actions de mise en jeu, et de défense Assumer la direction du jeu et ses décisions	Connaître la notion de touche de balle et des frappes autorisées Siffler les fautes essentielles et utiliser les gestes conventionnels s'y référant En cas d'absence de table assurer le suivi des points et des remplacements par écrit
2^e arbitre	Suivre la relation avec la table de marque Assurer la gestion des remplacements Aider le 1 ^{er} arbitre dans ses décisions	Siffler les fautes de pénétration et de filets lui incombant
Marqueur	Assurer le suivi d'une feuille de match simplifiée	

PROTOCOLE DE CERTIFICATION

Le JO doit être en possession de son passeport
1^{er} ARBITRE : certification par l'enseignant référant « volley-ball »
Arbitrage effectif de trois matches minimum au niveau départemental ou participation à une session de formation
2^e ARBITRE : la certification en tant que 1^{er} arbitre signifie la connaissance du rôle de 2^e arbitre
S'il est certifié, le JO reçoit la carte de JO avec la pastille bleue



Niveau académique

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
1^{er} arbitre	Idem niveau départemental + vérifier les licences des joueurs Officier debout sur une plate forme, visage au dessus du filet Pratiquer correctement la gestuelle spécifique de l'arbitre Sanctionner les conduites incorrectes et les retards de jeu Décider : - des fautes du serveur et de position de l'équipe au service (y compris l'écran) - des fautes de touches de balles - des fautes au-dessus du filet	Assurer la direction du match du début à la fin Ne pas être influençable Remplir les 3 fonctions (1 ^{er} , 2 ^e arbitre et table) lors de 3 rencontres en présence d'un membre de la commission formation des arbitres
2^e arbitre	Idem niveau départemental + vérifier que les positions des joueurs sur le terrain correspondent à celles portées sur la feuille de match Siffler les fautes de position de l'équipe en réception Siffler la frappe d'attaque ou le contre irrégulier des joueurs de la ligne arrière Siffler le ballon qui franchit le filet en dehors de l'espace de passage ou qui touche l'antenne Siffler les contacts du ballon avec un objet extérieur Signaler au 1 ^{er} arbitre, sans siffler des fautes hors de sa compétence Surveiller les remplaçants et entraîneurs sur le banc de touche	Être un auxiliaire important auprès du 1 ^{er} arbitre Suivre la position des joueurs en matière de pénétration et permutation et siffler toutes fautes
Marqueur	Gérer la feuille de match UNSS/FFVB suivant les mêmes directives que précédemment, en ayant fait signer les capitaines et managers avant le début de la rencontre (en 4/4 et 6/6) Enregistrer, pendant le match, les avertissements, retards de jeu, et sanctions Contrôler l'ordre de rotation au service Avant la fin du match, inscrire le résultat, signer, recueillir la signature des capitaines et des arbitres	Tâche remplie par les arbitres
PROTOCOLE DE CERTIFICATION	Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille bleue Certification à l'occasion des finales académiques La commission mixte régionale peut mettre en place un questionnaire complémentaire en cas de besoin La certification est accordée soit directement par un enseignant reconnu par la commission régionale d'arbitrage soit en présence de son représentant La certification permet au jeune arbitre de recevoir une licence fédérale gratuite pour l'année suivante s'il ne l'a pas, et de figurer sur la liste de jeune arbitre de la ligue S'il est certifié, le JO reçoit la pastille jaune sur sa carte	

Niveau national

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
1^{er} et 2^e arbitre marqueurs	Idem niveau académique avec expérience renforcée par l'arbitrage de nombreux matches Afficher une prestance dans l'attitude et les gestes Faire preuve de vigilance accrue au niveau du protocole (pour les 3 arbitres)	Dégager une autorité naturelle reconnue par les 2 équipes Maîtriser les situations particulières
PROTOCOLE DE CERTIFICATION	Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille jaune Est décernée à l'issue des championnats de France par la commission en charge des jeunes arbitres Le niveau de compétence par rapport à la catégorie d'âge doit être précisé sur la carte (M, C, J/S) S'il est certifié, le JO reçoit la pastille rouge sur sa carte	